

Le développement de l'urbanisme

Autor(en): **Blanc, Pierre / Frei-Stolba, Regula**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera**

Band (Jahr): **24 (2001)**

Heft 2-fr: **Avenches : capitale des Helvètes**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-18974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

u r b a n i s m e



Le développement de l'urbanisme

— Pierre Blanc, avec la collaboration de Regula Frei-Stolba

La ville antique se développe de manière spectaculaire et connaît un rapide essor monumental; élevée au rang de colonie, elle ne cessera de s'agrandir et de s'embellir, témoignant du haut niveau de vie de ses habitants.

Aventicum, fondation augustéenne

Les bases sur lesquelles la ville d'Aventicum se développera près de trois siècles durant furent établies dans la première décennie de notre ère, sous le règne de l'empereur Auguste, instigateur de la politique d'urbanisation des provinces gauloises. L'étape première de ce processus propre

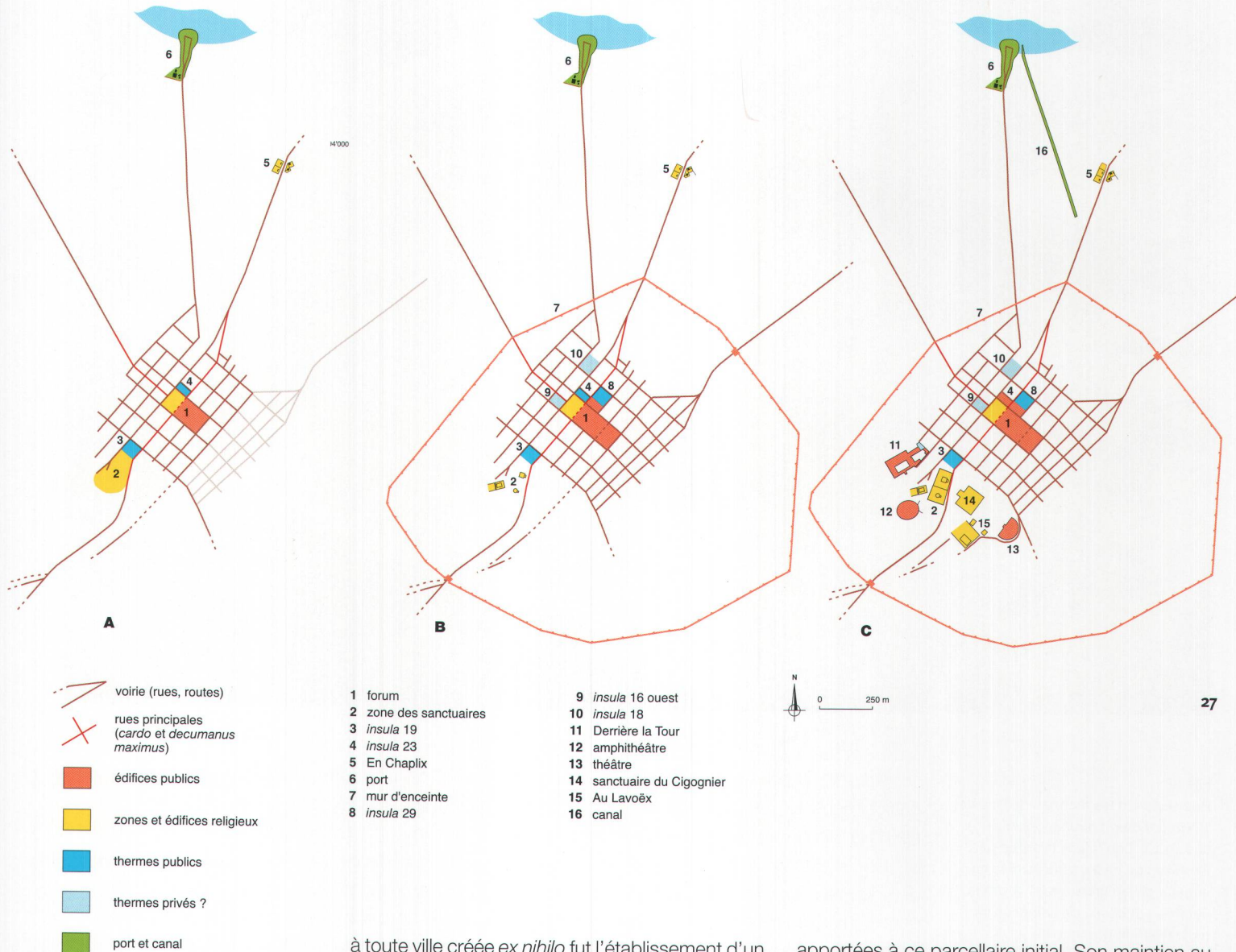


Fig. 26
Vue aérienne du théâtre.
Veduta aerea del teatro.

Fig. 27
Principales phases de développement d'Aventicum du début du 1^{er} au milieu du 3^e s. apr. J.-C.
A: d'Auguste à Néron (6/7-69 apr. J.-C.), B: époque flavienne (69-96 apr. J.-C.), C: 2^e-3^e s. apr. J.-C.

Le principali fasi di sviluppo d'Aventicum, dall'inizio del I alla metà del III sec. d.C. A: d'Augusto a Nerone (6/7-69 d.C.), B: epoca dei Flavii (69-96 d.C.), C: II-III sec. d.C.

à toute ville créée *ex nihilo* fut l'établissement d'un réseau orthogonal de rues subdivisant le territoire urbain en une quarantaine d'îlots réguliers – ou *insulae* – de 110 x 75 m en moyenne (fig. 27 et 28). L'orientation générale de ce plan en damier est déterminée par deux voies principales et perpendiculaires, le *decumanus maximus*, dont le tracé est supposé se confondre en partie avec une route celtique traversant le Plateau suisse, et le *cardo maximus*, qui coupe en leur centre les trois *insulae* situées au nord du forum pour rejoindre sans doute une route conduisant au Jura par le Vully. C'est au point d'intersection de ces deux axes que se situe le forum, centre civique et religieux de la ville (fig. 30). D'une manière générale, peu de modifications ont été

apportées à ce parcellaire initial. Son maintien au cours du temps se manifeste par la superposition pratiquement systématique des murs de façade des constructions, tant publiques que privées, qui se succèdent dans les différents quartiers. De plus, la subdivision en plusieurs parcelles de la surface constructible des *insulae*, dont témoigne avant tout le développement, dès le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C., de vastes demeures – ou *domus* – au sein d'un même quartier, paraît également avoir été déterminée dès l'édification des habitations les plus précoces.

Faute de pouvoir localiser les premières nécropoles de la ville, implantées systématiquement en périphérie des agglomérations antiques, les limites du territoire urbain d'Aventicum avant la



Fig. 28
Rue séparant les thermes de l'insula 19 du quartier d'habitation voisin (insula 13). Les traces laissées par les roues de chars sont visibles en surface de la chaussée (1). A droite, caniveau et bases de colonnes en molasse d'un portique (2).

Strada che separa le terme dell'insula 19 dal vicino quartiere residenziale (insula 13). Sulla superficie del lastricato si riconoscono le tracce delle ruote dei carri (1). Sulla destra, canaletto di scolo e basi di colonne in molassa di un portico (2).

création de l'enceinte vers 70 apr. J.-C. ne sont pas connues. Une fois établi, le canevas orthogonal de la ville nouvelle ne constitua nullement une entrave à l'extension du tissu urbain en périphérie des quartiers réguliers, en particulier le long des principaux axes de circulation desservant le site. C'est ainsi que la région comprise entre la route du Nord et la voie reliant la ville au port antique, toutes deux d'origine augustéenne, était déjà partiellement occupée dans les vingt premières années de notre ère. De même, plusieurs constructions antérieures à l'établissement du sanctuaire du Cigognier et du théâtre à l'extrême fin du 1^{er} s. apr. J.-C. ont été repérées à l'ouest des quartiers réguliers. Le tracé des rues antiques restitué dans ce secteur laisse d'ailleurs supposer une certaine extension de la trame urbaine de ce côté-ci de la ville romaine, où l'émergence d'un vaste complexe religieux engendra un important changement de statut d'une partie au moins de cette zone excentrée relevant jusqu'alors du domaine profane. Témoins les plus précoces de l'occupation du

site, les premières rues d'Aventicum ont rarement été fouillées de manière extensive. Simples chemins de terre, parfois empierrés, et bordés par endroits de caniveaux latéraux sommairement aménagés, elles ne livrent pourtant que peu d'indices chronologiques et seule la présence d'habitations bordières contemporaines permet



Fig. 29
Grand égout collecteur conservé
sous l'actuelle Route du Moulin, à
l'est des *insulae* 13 et 19.

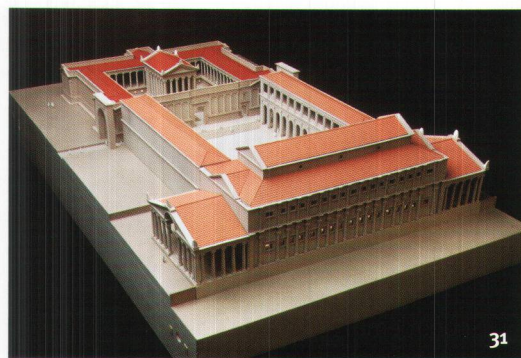
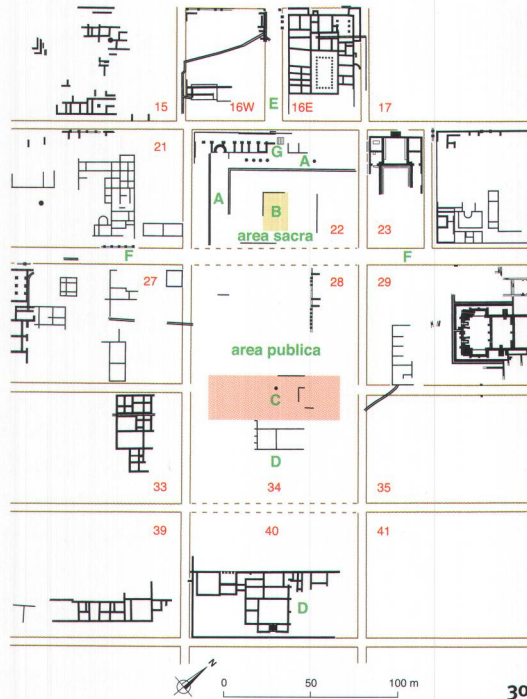
*Cloaca conservata sotto l'attuale
Route du Moulin, ad est delle insu-
lae 13 e 19.*

Fig. 30
Plan du forum d'Avenches dans son
extension maximale: cryptoportique
et boutiques (A), temple (B), basi-
lique? (C), curie? (D), *cardo maxi-
mus* (E), *decumanus maximus* (F),
situation du groupe statuaire julio-
claudien (G). Les chiffres en rouge
correspondent aux numéros des
insulae.

*Pianta del forum d'Avenches nella
sua fase di massima estensione:
criptoportico e botteghe (A), tempio
(B), basilica? (C), curia? (D), *cardo
maximus* (E), *decumanus maximus*
(F), posizione del ciclo statuario giu-
lio-claudio (G). Le cifre in rosso indi-
cano i numeri delle *insulae*.*

Fig. 31
Maquette du forum de Nyon: à l'ar-
rière-plan, l'*area sacra* et le temple;
au premier plan, la basilique.

*Plastico del forum di Nyon: sullo
sfondo, l'*area sacra* e il tempio, in
primo piano la basilica.*



d'en dater l'aménagement. Un court segment de voie dégagé à l'ouest de l'*insula* 20, à la hauteur d'une construction en bois datée par dendrochronologie de l'hiver 6/7 apr. J.-C., constitue ainsi à ce jour le repère le plus précis en faveur de l'établissement de la trame urbaine à l'époque augustéenne tardive. La réalisation de chaussées véritablement carrossables sur l'ensemble du site ne s'est sans doute effectuée que progressivement, au gré des besoins ou en fonction du déve-

loppement des quartiers résidentiels. Il en a probablement été de même du système d'évacuation des eaux usées, étroitement lié à celui des rues et dont témoignent encore d'imposants égouts maçonnés (fig. 29).

La répartition sur le site des vestiges d'habitat remontant au premier tiers du 1^{er} s. apr. J.-C. démontre que les *insulae* proches des principaux axes de circulation ont été parmi les premières à être occupées. Si la plupart des quartiers résidentiels de la ville semblent s'être développés à une époque relativement précoce, nos données restent cependant trop fragmentaires pour évaluer la densité même de cet habitat à l'intérieur de ces quartiers, dont une large partie était sans doute encore réservée aux activités domestiques, voire artisanales, auxquelles vauquaient leurs occupants.

Un premier essor monumental sous Tibère (14-37 apr. J.-C.)

Malgré l'adoption d'un plan d'urbanisme répondant à des exigences strictement romaines, la persistance dans l'habitat privé et dans le domaine religieux de techniques de construction et de modèles architecturaux de tradition celtique démontre que c'est dans un environnement encore fortement imprégné des valeurs indigènes que le développement d'Aventicum prendra son réel essor sous le règne de Tibère. Cette impulsion est-elle à mettre au compte de l'empereur lui-même, comme le laisserait supposer l'identification d'Avenches avec le *Forum Tiberii* mentionné par le géographe Ptolémée (II, 2, 9) parmi



32

Fig. 32
Fragment et restitution d'une statue en marbre d'Agrippine Majeure appartenant au cycle statuaire julio-claudien du forum (*insula* 22).
Hauteur de la tête, 34 cm.

Frammento e ricostruzione di una statua marmorea d'Agrippina Maggiore, parte del ciclo statuario giulio-claudio del forum (*insula* 22).

les villes helvètes? La question reste ouverte. Quoi qu'il en soit, comme dans bien d'autres villes nouvelles de la Gaule de cette époque, un certain nombre d'années a sans doute été nécessaire avant que ne puissent être mises en œuvre, grâce notamment à l'introduction de techniques de construction novatrices, les premières grandes réalisations architecturales qui composeront peu à peu la parure monumentale de la nouvelle capitale de cité, à savoir le forum et les thermes de *insula* 19.

C'est autour du forum, espace public par excellence, que s'organisent les principaux édifices administratifs, judiciaires et religieux de nombreuses villes romaines. Régi par un axe longitudinal, le *cardo maximus*, le forum d'Avenches se développe selon un schéma tripartite propre à la plupart des centres monumentaux des agglomé-

rations du début du 1^{er} siècle de notre ère (fig. 30 et 31): vaste place quadrangulaire entourée de portiques latéraux abritant boutiques et échoppes, il comprend une aire publique – *area publica* –, bordée au sud par une basilique où se traitaient les affaires commerciales et judiciaires, et une aire sacrée – *area sacra* –, ceinte de galeries souterraines (cryptoportiques), et occupée en son centre par un temple, lieu du culte rendu aux divinités tutélaires de la ville et à la famille impériale julio-claudienne. Celle-ci était représentée par un groupe statuaire daté du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. dont quelques fragments ont été retrouvés près de l'entrée nord du forum. Cet ensemble devait comprendre trois ou quatre personnages, parmi lesquels seule Agrippine Majeure est formellement identifiée (fig. 32). Quelle que soit la période envisagée, le plan restitué du forum d'Avenches reste en grande partie conjectural.

Si un espace important de deux voire trois quartiers, ultérieurement étendu à quatre, a probablement été réservé au forum dès les origines de la ville (*insulae* 22, 28, 34 puis 40), ses premiers monuments ne semblent pas antérieurs au règne de Tibère. Les éléments de décor mural provenant du cryptoportique de *insula* 22 font en effet remonter l'aménagement de celui-ci dans le premier tiers du 1^{er} s. apr. J.-C. D'après une inscription retrouvée dans *insula* 28 (*area publica*), la construction de la première curie du forum, lieu d'assemblée des décurions chargés d'administrer la ville, aurait été financée par un certain Afranius Professus, notable d'Avenches connu pour ses productions de tuiles et de briques dans la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. Suite à la relecture récente d'anciens documents épigraphiques, la localisation précise de cette curie (*insula* 34 ou 40 ?) a été remise en question.

La construction d'un imposant établissement thermal aux environs de 29 apr. J.-C. déjà est également révélatrice du rapide processus de romanisation que connaît la ville une vingtaine d'années seulement après sa fondation. A 200 m env. du forum, ces thermes qui occupaient un



Fig. 33
L'un des aqueducs d'Aventicum,
près du hameau de Coppet au
sud-ouest de la ville.

*Uno degli acquedotti d'Aventicum,
nei pressi della frazione di Coppet,
a sud-ovest della città.*

quartier tout entier en bordure du *decumanus maximus* (*insula* 19) jouissaient d'une situation privilégiée à l'entrée de la ville et ont constitué de ce point de vue une composante majeure de la parure monumentale d'Aventicum dès cette époque. Leur situation, à l'articulation du quartier religieux occupant le flanc oriental de la colline d'Avenches et de la trame urbaine en contrebas, est d'autre part emblématique d'un urbanisme gallo-romain au sens propre du terme, où des édifices spécifiques de la culture romaine – les thermes – viennent se juxtaposer à des éléments indigènes – les sanctuaires –, héritiers de modèles architecturaux antérieurs à la conquête.

L'établissement de ces premiers thermes et plus généralement le développement du site à cette époque ont sans doute impliqué très tôt la mise en œuvre d'importantes infrastructures assurant l'ali-

mentation en eau potable de la ville, les puits ne pouvant pas à eux seuls faire face à la demande. Bien que six aqueducs, non datés, aient été repérés aux environs d'Avenches (fig. 33), on ignore tout cependant du système de distribution mis en place à l'intérieur de la ville elle-même.

Les premières *domus* urbaines (milieu du 1^{er} s. apr. J.-C.)

Les progrès de l'urbanisation du site à l'époque claudio-néronienne vont de pair avec l'abandon progressif des constructions en terre et bois de tradition indigène, au profit d'une architecture mixte où l'armature en bois des parois de torchis ou de briques crues repose sur des fondations maçonnées. N'étant plus désormais réservée aux seuls monuments publics, la maçonnerie s'étend également au domaine privé et aux édifices religieux. Cette évolution favorise l'émergence d'une nouvelle forme d'habitat, celle des grandes demeures urbaines – ou *domus* – qui, à l'instar de celles connues dans les *insulae* 12 et 13 ou dans le quartier de Derrière la Tour, sont pour leurs propriétaires le moyen de manifester leur attachement aux nouvelles valeurs culturelles et d'asseoir leur prestige personnel. La ville se dote à la même époque d'un second édifice thermal, une vingtaine d'années après la construction des thermes de l'*insula* 19. Ce nouvel établissement qui jouxte immédiatement le forum reste de dimensions modestes puisqu'il n'occupe que le tiers de la surface de l'*insula* 23. Le forum connaît quant à lui quelques réfections locales, en particulier l'édification de nouveaux portiques autour de la place publique. Sur le flanc est de la colline d'Avenches enfin, les prémices d'un programme de développement monumental de la zone des sanctuaires voient le jour. Vers le milieu du 1^{er} siècle sont ainsi érigés le temple de Derrière la Tour et le temple rond dont les structures maçonnées viennent se superposer aux aménagements établis dès l'époque augustéenne. Tandis que progressent les travaux d'assainisse-

Fig. 34
Pieux en chêne datés par la dendrochronologie de 29 apr. J.-C. soutenant les fondations des thermes de l'insula 19.

Piloni di quercia datati mediante la dendrocronologia al 29 d.C. Sostenevano le fondamenta delle terme dell'insula 19.



ment des terrains situés à l'ouest des îlots réguliers de la trame urbaine, où sera érigé plus tard le sanctuaire du Cigognier, l'occupation des quartiers périphériques s'intensifie avec l'apparition des premières zones artisanales formellement reconnues sur le site: fours de tuiliers (fig. 37) et de potiers dans les quartiers proches de la route du Port, forge dans l'insula 56, fours de verriers contemporains de la première *domus* de Derrière la Tour sont autant de témoignages de la diversité et de l'importance croissante de ces activités dans la vie économique d'Aventicum.

Une enceinte de prestige à l'époque flavienne (69-96 apr. J.-C.)

Vers 71 apr. J.-C., avec l'élévation de la ville au rang de colonie sous l'empereur Vespasien, Aventicum franchit une étape majeure de son développement dont la construction de l'enceinte sera la manifestation la plus spectaculaire. Longue de 5,5 kilomètres et munie de 73 tours, cette imposante muraille n'eut à remplir aucune fonction défensive, son édification répondant avant tout à des considérations d'ordre idéologique et de prestige (fig. 35). Comme dans d'autres agglomérations de Gaule, la topographie du site a été déterminante pour l'établissement du tracé de cette enceinte qui de fait n'était pas organiquement liée au quadrillage orthogonal de la ville. Bien qu'elle modifiât considérablement le paysage urbain du site en englobant une surface bien plus vaste que

La dendrochronologie au secours des archéologues

avenchois. A l'époque romaine et jusqu'il y a peu, certains secteurs du site d'Aventicum étaient sujets à de perpétuelles inondations dues à la présence d'importantes nappes phréatiques affleurantes. L'instabilité du sous-sol conduisit les architectes gallo-romains à renforcer les fondations de la plupart des édifices publics et privés par de denses réseaux de pilotis, constitués le plus souvent de pieux en bois de chêne. Malgré l'abandon progressif, au profit de la maçonnerie, des techniques de construction indigènes faisant presque exclusivement appel au bois, on n'en continua pas moins d'utiliser fréquemment ce matériau pour l'élévation des cloisons secondaires des habitations ou encore l'aménagement de puits et de canalisations.

La nature très humide du sous-sol avenchois a permis de conserver bon nombre de ces éléments de construction, dont les mieux préservés sont susceptibles d'être datés par analyse dendrochronologique. Si les expertises effectuées sur le site ne déterminent pas toutes à l'année près la date d'abattage des arbres employés, les repères chronologiques obtenus par cette méthode de datation absolue sont de plus en plus nombreux à jalonner l'histoire de la ville:

5/6 apr. J.-C.	construction du port
6/7 apr. J.-C.	insula 20, habitat
8 apr. J.-C.	insula 15, habitat
18 apr. J.-C.	insula 14, habitat (avec un pieu de 12 av. J.-C. +/- 5 ans !)
23/28 apr. J.-C.	mausolée nord d'En Chaplix,
29 apr. J.-C.	thermes de l'insula 19, 1 ^{er} état (fig. 34)
72 apr. J.-C.	thermes de l'insula 19, transformations
de 72 à 77 apr. J.-C.	mur d'enceinte
env. 77 apr. J.-C.	thermes de l'insula 29/En Perruet, 1 ^{er} état
98 apr. J.-C.	sanctuaire du Cigognier
120 apr. J.-C.	thermes de l'insula 29/En Perruet, 2 ^e état
125 apr. J.-C.	canal
135-137 apr. J.-C.	thermes de l'insula 19, 2 ^e état
164 apr. J.-C.	temple nord du Lavoëx,
dès 165 apr. J.-C.	amphithéâtre, 2 ^e état

celle des quartiers réguliers, l'enceinte ne constituait donc pas une véritable contrainte au développement d'Aventicum. Les deux portes monumentales dont elle fut dotée à l'est et à l'ouest, en partie restaurées et toujours visibles à l'heure actuelle, imposèrent toutefois un nouvel axe de transit qui concurrença probablement celui du *decumanus maximus*, plus ancien. L'hypothèse selon laquelle l'établissement de ce nouvel axe aurait favorisé le développement du réseau des *insulae* vers le sud-est à partir de la fin du 1^{er} siècle reste à démontrer, cette partie de la ville n'ayant jamais fait l'objet de fouilles d'envergure. Hormis la construction de l'enceinte, qui dura plusieurs années, et l'émergence *extra muros* de sites

sieurs chantiers de construction ou de réfections de bâtiments préexistants. Les infrastructures thermales connaissent à cette époque un essor particulièrement remarquable avec notamment la construction, à partir de 77 apr. J.-C., des thermes dits de Perruet dans l'*insula* 29. Cinq années auparavant, d'importantes transformations ont également été apportées aux thermes de l'*insula* 19, travaux qui pourraient s'être inscrits dans un programme plus général de mise en valeur du *decumanus maximus*, principale voie d'accès au forum depuis l'ouest de la ville. Cette restructuration, qui, par ailleurs, intervient quelques années seulement après le réaménagement du proche *fanum* indigène à l'origine du temple de la Grange



Fig. 35
Vue de l'enceinte romaine et de la tour de la Tornallaz au début du 20^e siècle.

Veduta delle mura romane e della torre detta della Tornallaz all'inizio del XX sec.

funéraires comme la nécropole du port ou celle du complexe funéraire d'En Chaplix, le développement d'Aventicum dans le dernier quart du 1^{er} siècle s'inscrit dans un processus de continuité. Il n'en demeure pas moins que le changement de statut de la ville coïncide avec l'ouverture de plu-

des Dîmes, semble démontrer qu'un effort particulier a été consenti dès l'époque flavienne à l'entretien de la parure monumentale de cette partie de la ville, annonçant en cela son développement spectaculaire au cours des décennies suivantes. L'évolution que connaît l'habitat à cette époque

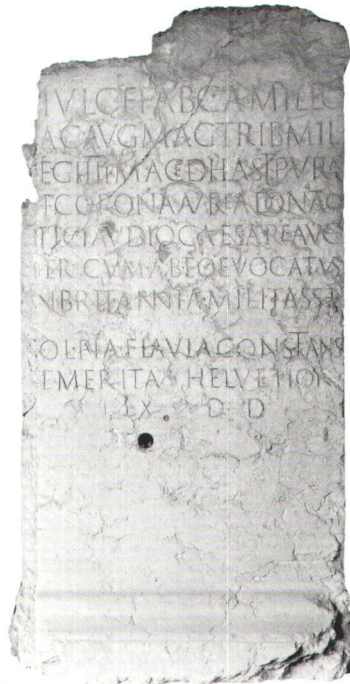


Fig. 36
Base de statue érigée par la colonie
des Helvètes en l'honneur de
C. Iulius C. f. Camillus. H. 1,47 m.

*Base di statua eretta dalla colonia
degli Elvezi in onore di C. Iulius
C. f. Camillus.*

36

témoigne de la prospérité et de l'aisance de plus en plus affirmées des hautes classes sociales: la plupart des grandes *domus* urbaines sont ainsi entièrement remaniées et le recours à la maçonnerie se généralise. Dans les quartiers périphériques nord et nord-est de la ville enfin, s'opère une extension partielle de l'habitat aux dépens des surfaces artisanales comme en témoigne, vers 80 apr. J.-C., l'abandon des ateliers de potiers et de tuiliers implantés dans cette région depuis près d'une quarantaine d'années (fig. 69).

C. Iulius Camillus, un Helvétè à la carrière «internationale».

Qu'elles soient funéraires ou honorifiques, les nombreuses inscriptions retrouvées sur le site d'Avenches nous renseignent aussi bien sur les structures administratives et sociales de la cité des Helvètes que sur la carrière de quelques-uns des plus illustres représentants de son aristocratie.

C'est en particulier le cas d'une inscription se trouvant sur une base de statue (fig. 36) dont l'emplacement original n'est pas connu, le bloc ayant été transféré dès le Moyen Age au château de Villars-les-Moines. Dédiée à C. Iulius Camillus, l'un des membres du clan familial des Camilli bien connu à Avenches, cette inscription témoigne de la rapide intégration de l'aristocratie helvétè dans la société romaine, ceci grâce à la politique très ancienne d'octroyer la citoyenneté aux élites des peuples vaincus. Notons que la noblesse helvétè a conservé sous l'empire romain son prestige et ses prérogatives, les Camilli étant déjà connus comme une famille noble de la fin de la République, soit vers 40 av. J.-C. (Appien, *Guerres civiles*, 3,98).

*[C(aio)] Iul(io) C(ai) f(ilio) Fab(ia) Camillo / [s]ac(erdoti) Aug(usti),
mag(istro), trib(un)o mil(itum) / [I]eg(ionis) IIII Maced(onicae),
hast(a) pura / [e]t corona aurea donato / [a] Ti(berio) Claudio
Caesare Aug(usto) / [G]er(manico) cum ab eo evocatus / [I]n
Britannia militasset / [c]ol(onia) Pia Flavia Constans Emerita
Helvetior(um) / ex d(ecreto) d(ecurionum).*

«A Caius Iulius Camillus, fils de Caius, de la tribu Fabia, prêtre du culte impérial, magistrat, tribun militaire de la légion IV Macédonienne, décoré d'une haste pure (d'argent) et d'une couronne d'or par l'empereur Claude Germanicus, lorsque, rappelé sous les drapeaux par l'empereur, il fit campagne en Bretagne. La Colonie Pieuse, Flavienne, Constante, avec des vétérans, des Helvètes, par décret des décurions.»

Citoyen romain tout comme son père, C. Iulius Camillus fit donc carrière dans l'armée romaine en devenant tribun militaire. Ce faisant, il entra dans l'ordre équestre et accéda ainsi à l'échelon le plus élevé de la société romaine après celui de sénateur. Après avoir accompagné l'empereur Claude en Bretagne en 43 apr. J.-C., il fut décoré lors du triomphe de celui-ci l'année suivante. C'est probablement par la suite que, de retour à Avenches, il assuma deux charges au sein de la *Civitas Helvetiorum* (prêtre du culte impérial et magistrature suprême). Comme l'indique la mention de *Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum*, c'est après la promotion de la cité des Helvètes au rang de colonie par Vespasien en 71 apr. J.-C., que le monument portant cette inscription a été érigé. _RFS



Fig. 37
Four de tuilier circulaire découvert
en 1963 dans les quartiers nord-est
de la ville (1^{er} s. apr. J.-C.).

*Fornace ad impianto circolare per la
fabbricazione di tegole, scoperta nel
1963 nei quartieri nordorientali della
città (I sec. d.C.).*

Des chantiers monumentaux pour un nouveau siècle (96-161 apr. J.-C.)

Avec la mise en œuvre d'imposants programmes architecturaux qui transformeront profondément le paysage urbain, la ville franchit au 2^e siècle une étape supplémentaire de son développement. Alors qu'au 1^{er} s. apr. J.-C., les bâtiments publics s'intègrent pour la plupart au quadrillage orthogonal de la ville, c'est en marge du tissu urbain proprement dit que se situent ces nouvelles réalisations qui sont autant de témoignages de l'importance incontestable de la capitale de cité des Helvètes élevée au rang de colonie quelque trente ans auparavant. Cet essor s'articule, à l'ouest de la ville, autour des deux pôles complémentaires que sont le quartier religieux du flanc oriental de la colline d'Avenches et la zone désormais occupée par le sanctuaire du Cigognier et le théâtre (fig. 84).

La construction du temple monumental de la Grange des Dîmes vers la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. constitue une première étape décisive de la profonde mutation que connaît alors le quartier religieux. Divergeant ostensiblement de l'orientation des sanctuaires les plus anciens qu'il supplante, le nouvel édifice adopte celle du temple rond, érigé dans la seconde moitié du 1^{er} siècle à une

centaine de mètres plus à l'ouest. La création d'une enceinte et d'une galerie arrière communes aux deux édifices vient parachever quelques années plus tard le processus de monumentalisation de ce qui apparaît désormais comme un véritable complexe religieux. Comme le montrent les travaux d'envergure effectués vers 135/137 apr. J.-C. dans les thermes voisins de l'*insula* 19, on ne peut exclure qu'un vaste et unique projet architectural ait sous-tendu à l'ensemble de ces réalisations, selon un schéma comparable à celui constaté dans le même secteur à l'époque flavienne déjà.

A moins de 100 m du temple de Derrière la Tour, un autre chantier de grande envergure est entrepris dans la première moitié du 2^e siècle: il s'agit de l'amphithéâtre, édifice romain par excellence, dont la capacité est estimée à 9 000 places. Si la configuration topographique de la colline se prêtait particulièrement bien à l'édification d'un tel monument, on ne peut exclure que la proximité immédiate d'édifices religieux ait également été déterminante dans le choix de cet emplacement (fig. 38).

L'émergence d'un vaste secteur monumental et religieux immédiatement au sud de la colline d'Avenches constitue le second pôle de développement de la ville dès le début du 2^e s. apr. J.-C.

Fig. 38
 Vue aérienne de l'amphithéâtre durant les préparatifs du festival d'opéra. Au centre de l'image, la tour médiévale abritant le Musée Romain d'Avenches.

Veduta aerea dell'anfiteatro durante i preparativi per il festival dell'opera. Al centro dell'immagine, la torre medievale che ospita il Museo Romain d'Avenches.

C'est en effet dans cette région inondable restée relativement peu propice à une extension de l'habitat qu'est implanté un imposant complexe architectural comprenant le sanctuaire d'inspiration romaine dit du Cigognier et le théâtre. Érigés pratiquement simultanément selon une orientation légèrement divergente de celle de la trame urbaine, les deux édifices obéissent à un seul et même projet architectural, à l'exemple du temple du Schönbühl et du théâtre d'Augusta Raurica (Augst). Comme semble l'indiquer le développement ultérieur du secteur, des aménagements à caractère sacré (sources ou structures funéraires) pourraient être à l'origine de ce nouveau quartier monumental.

L'apogée du développement monumental de la ville (fin du 2^e s. apr. J.-C.)

La seconde moitié du 2^e siècle est avant tout marquée par une nouvelle extension de la zone monumentale du théâtre et du sanctuaire du Cigognier qui voit la construction dès 164 apr. J.-C. de deux nouveaux temples de tradition indigène. Dans le même temps ou peu après, un vaste enclos vient se greffer à l'arrière de ces deux temples. A l'intérieur de cet espace se situe un grand bâtiment rectangulaire qui lui aussi peut avoir rempli une fonction religieuse.

Parallèlement à l'extension de cette zone culturelle, on constate la mise en œuvre de plusieurs chantiers



dans d'autres secteurs du site. En 165 apr. J.-C. au plus tôt, l'augmentation du nombre de gradins de la *cavea* de l'amphithéâtre permet ainsi de doubler la capacité de l'édifice qui atteint désormais près de 18 000 places.

Le 3^e siècle, de Septime Sévère jusqu'au début du règne de Dioclétien (193-284 apr. J.-C.)

A quelques exceptions près, le 3^e siècle ne verra que peu de réalisations nouvelles. Dans les quartiers du forum, plusieurs fragments d'inscriptions dédiées à l'empereur Septime Sévère et aux membres de sa famille montrent que des travaux de rénovation peut-être importants sont entrepris dans l'*insula* 40 au cours des trente premières années du siècle.

Amorcée probablement dans la seconde moitié du siècle précédent, l'extension du tissu urbain dans les quartiers nord-est de la ville prend de l'ampleur: de riches demeures s'établissent en bordure de la voie quittant Aventicum en direction du site d'En Chaplix, comme en témoignent plusieurs mosaïques découvertes dès le 17^e siècle et aujourd'hui en grande partie perdues (fig. 39). A l'ouest de la ville, le fait marquant en cette première moitié du 3^e siècle est sans conteste le développement spectaculaire que connaît le quartier de Derrière la Tour. C'est au tout début du 3^e siècle, en effet, que la première *domus* établie dans ce secteur vers le milieu du 1^{er} siècle, est entièrement restructurée pour faire place à une imposante demeure de type palatial dont tout porte à croire qu'elle fut la résidence d'un très haut personnage de la capitale des Helvètes. A cette occasion, le quartier voisin (*insula* 7) est lui aussi remanié avec la construction de l'une des dernières *domus* établies sur le site.

Déclin et mutation au Bas-Empire

En dépit de la présence de plusieurs tombes tardives dans les principales nécropoles de la ville, la capitale de la cité des Helvètes présente dès le

4^e siècle de notre ère de réels signes de déclin dont témoigne peut-être la construction supposée d'une enceinte réduite englobant les principaux monuments romains de l'ouest de la ville. De récentes investigations menées près du temple de la Grange des Dîmes et dans la région du théâtre ont toutefois démontré que, loin d'avoir été dévasté et anéanti par les Alamans en 275 apr. J.-C., le site est resté partiellement occupé jusqu'au 6^e, voire 7^e siècle, période durant laquelle sont fondées les premières chapelles chrétiennes de la ville devenue siège épiscopal.

Ce n'est que bien plus tard, avec la création au 13^e siècle du bourg médiéval de la colline d'Avenches, que sera mise en œuvre sur le site une nouvelle forme d'urbanisme.

Fig. 39
Dégagés à moins de 30 cm de profondeur, les restes d'une mosaïque d'un bâtiment établi en bordure de la route du Nord-Est, au lieu-dit A la Maladaire. En arrière plan, le mur d'enceinte et la Tornallaz.

Resti di un mosaico da un edificio costruito sui margini della strada Nord-Est, in località A la Maladaire, rinvenuti a meno di 30 cm di profondità. Sullo sfondo, le mura e la torre di Tornallaz.

